

# DROITS DEVANT ELLES : ELLES ONT TRAVERSÉ LE TEMPS ET ACQUIS DES DROITS, ELLES NOUS RACONTENT



BIBLIOTHÈQUE JEAN MACÉ  
Lyon (69)

## OBJECTIFS

Informier le public sur l'avancée des droits des femmes en faisant participer les femmes âgées elles-mêmes. Initier une dynamique intergénérationnelle en organisant des rencontres ludiques autour des avancées sociétales.

## PRATIQUE

Organiser une rencontre en groupe pour parler de l'action, puis des rencontres individuelles (un témoin et la médiatrice culturelle et/ou une bibliothécaire) pour un entretien enregistré. Retranscrire les éléments retenus pour l'animation au travers de chaque histoire personnelle. Créer des questions constituant le jeu (médiatrice et bibliothécaire). Répéter avec les témoins en amont de leurs interventions.



## APPRENDRE GRÂCE AUX TÉMOIGNAGES

Afin d'engager une réflexion autour de l'avancée des droits des femmes et de l'évolution de la société, la bibliothèque Jean Macé à Lyon a initié un atelier intergénérationnel autour de la vie des femmes nées entre 1925 et 1947. Pour cela, des rencontres multiples ont été organisées avec six membres de l'association « Bien vieillir dans son quartier ». **Chacune, lors d'entretiens individuels puis en groupe, a pu parler de son parcours de femme dans la scolarité, le monde du travail, la vie de famille, le couple, la contraception...** Chaque entretien a abouti à une synthèse abordant trois ou quatre thématiques fortes pour chacune des témoins.

## UN JEU POUR ILLUSTRER L'AVANCÉE DES DROITS DES FEMMES

En parallèle de ces rencontres, l'équipe de la bibliothèque a construit un jeu fondé sur des éléments historiques. Lors de l'animation, il a été proposé à cinq participants de se glisser dans la peau d'un homme ou d'une femme avec une année de naissance bien précise. Les questions étaient les mêmes pour tous. Les personnes étaient installées sur une même ligne et prêtes à entendre les questions. Si la réponse à la question était OUI, la personne pouvait avancer d'un pas, si la réponse au contraire était NON, la personne devait rester à sa place. Par exemple : « Aujourd'hui, j'ai 21 ans est-ce que je peux voter ? ». Ici, les personnes incarnant des femmes nées avant

1923 ne pouvaient pas avancer (le droit de vote des femmes en France datant de 1944). Autre exemple, : « Aujourd'hui, j'ai 18 ans, est-ce que je peux voter ? » Cette fois, les personnes, peu importe leur sexe, ayant eu 18 ans avant 1974 ne peuvent avancer. **Ainsi, on s'aperçoit rapidement que les femmes nées au début du siècle dernier restent sur place très souvent et que leurs droits sont très limités. À la fin de ce jeu qui comportait près de 25 questions, un temps de témoignage a été organisé. Les membres de l'association « Bien vieillir dans son quartier ont abordé et illustré par des histoires personnelles leurs propres expériences sur les sujets évoqués tout au long du jeu.**

## UNE DYNAMIQUE INTERGÉNÉRATIONNELLE QUI A DU SENS

En tout, ce sont 37 personnes de tout âge qui ont participé à cette session organisée en février 2017. A cette occasion, les jeunes femmes âgées de 17 à 25 ans ont été particulièrement représentées. **Les retours et les échanges durant le pot ont été très positifs. Les plus jeunes ont montré un très vif intérêt et ont longuement échangé avec les membres de l'association.**

### APPEL À CONTRIBUTION

Si vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part.  
contact@rfvaa.com